

Prothésiste dentaire (BTMS)

RNCP34711 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	331s
Formacode(s)	43494
Code(s) ROME	J1410
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/06/2020
Date d'échéance	29/06/2023

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CAMPUS DES METIERS DE MOSELLE	18572204800153	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION OCCITANIE, PYRENEES-MEDITERRANEE	13002793100018	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	13002794900010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION HAUTS-DE-FRANCE	13002374000439	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE	13002797200012	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	13002087800240	Former et organiser l'évaluation
CMAR CENTRE VAL-DE LOIRE	13002798000015	Former et organiser l'évaluation
CMAR GRAND EST	13002801200016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du BTMS est un prothésiste dentaire hautement qualifié. Il exerce comme responsable de laboratoire/chef de production.

Le secteur de la prothèse dentaire comprend à ce jour en France, 4 050 laboratoires qui comptent 17 750 actifs et emploient 13 100 salariés. Ainsi, 23% des laboratoires n'ont pas de salariés, 47% emploient de 1 à 3 salariés, 16% emploient de 4 à 6 salariés et 14% emploient 7 salariés et plus.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du brevet technique des métiers supérieur de prothésiste dentaire assure les activités de production, de gestion du laboratoire et de direction de l'entreprise ou du secteur spécialisé. Il exerce les activités suivantes:

- Conception et préparation de tout type de DSMS avec un concept évolutif dans le respect des données cliniques et à partir des bases d'occlusion et des cires de diagnostic ;
- Fabrication des dispositifs médicaux sur mesure (DSMS) avec tout type de matériaux et matériel conforme à la commande du praticien ;
- Organisation du travail et gestion des équipes du laboratoire de prothèse dentaire ;
- Gestion économique et financière du laboratoire de prothèse dentaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Définir le schéma directeur déterminant un protocole technique tenant compte des critères esthétiques et fonctionnels spécifiques ;
- Fabriquer et/ou superviser la fabrication de tout DSMS ou élément prothétique correspondant au protocole technique retenu ;
- Fabriquer une prothèse amovible complète (PAC), uni-maxillaire ou bi-maxillaire, de classe II et III, quel que soit l'antagonisme ;
- Fabriquer une prothèse combinée mixte comprenant une prothèse amovible partielle à infrastructure métallique (PAPIM), avec attachements et fraisages ;
- Fabriquer une prothèse maxillo-faciale et implanto portée (implants) ;
- Fabriquer une prothèse d'orthopédie dento faciale (ODF) Fabriquer une gouttière d'occlusion ;
- Assurer la qualité sanitaire des opérations de fabrication et le contrôle de conformité avant livraison ;
- Prévoir et sélectionner les moyens nécessaires au fonctionnement du laboratoire en vue de la réalisation de tout type de prothèses dentaires ;
- Assurer la maintenance et la conformité du matériel du laboratoire en parfait état de fonctionnement au regard de la législation et de la sécurité des personnels ;
- Superviser les réalisations prothétiques du laboratoire ou du secteur spécialisé ;
- Organiser le travail et les équipes du laboratoire ;
- Définir la stratégie commerciale et la communication du laboratoire, y compris en anglais ;
- Piloter au quotidien la rentabilité et les investissements du laboratoire ;
- Établir le devis du projet prothétique ;
- Anticiper et organiser les achats ;
- Organiser et gérer les stocks ;
- Créer, reprendre ou développer un laboratoire de prothèses dentaires.

Blocs de compétences

RNCP34711BC01 — Concevoir et préparer dans le respect des données cliniques et à partir des bases d'occlusion et des cires de diagnostic, tout type de dispositif médical sur mesure (DMSM) évolutif

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir le schéma directeur déterminant le protocole technique et tenant compte des critères esthétiques et fonctionnels spécifiques ;
- Formuler des propositions prothétiques en collaboration avec le dentiste, le stomatologue ;
- Définir la chronologie des opérations techniques ;
- Anticiper l'évolution future de la prothèse en fonction des évolutions possibles du système manducateur ;
- Sélectionner, utiliser et mettre en œuvre les matériaux et matériels adaptés à la conception de la prothèse évolutive ;
- Fabriquer les DSMS conçus.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pratique professionnelle sur la durée de la formation : pièce de maîtrise

Sur la base de cas cliniques imposés, le candidat devra proposer et réaliser un traitement prothétique en justifiant chacun de ses choix (sur classe squelettique II ou III)

NB : cette épreuve d'omnipratique traitera obligatoirement de toutes les disciplines et techniques professionnelles : prothèse adjointe totale, prothèse amovible partielle à infrastructure métallique, orthopédie dento-faciale, prothèse conjointe et cosmétique, prothèse combinée et fraisage, implantologie et gouttières. Cette épreuve comprend la

réalisation des DMSM, la rédaction d'un dossier prothétique et sa soutenance orale

RNCP34711BC02 — Fabriquer tout type de dispositifs médicaux sur mesure (DSMS) complexes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Fabriquer les prothèses suivantes :

- prothèse amovible complète (PAC) sur classe squelettique II et III uni maxillaire ou bi maxillaire, quel que soit l'antagonisme ;
- prothèse combinée mixte avec une prothèse amovible partielle à infrastructure métallique (PAPIM), attachement(s) et fraisages ;
- prothèse maxillo-faciale et implanto portée (implants) ;
- prothèse d'orthopédie dento faciale (ODF) ;
- gouttière occlusale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pratique professionnelle en temps limité – Mise en situation professionnelle

Sur une durée de 18 heures maximum, le candidat, à partir d'une prescription définie par la commission de choix de sujet, et d'empreintes aura à réaliser tout ou partie des pièces prothétiques dans les champs de la prothèse amovible complète, prothèse fixée, prothèse amovible partielle à infrastructure métallique (PAPIM) et ODF (traitement orthodontique)

RNCP34711BC03 — Gérer économiquement et financièrement le laboratoire de prothèses dentaires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Construire son projet entrepreneurial et le défendre ;
- Chiffrer son projet de manière réaliste au travers d'un compte d'exploitation prévisionnel et d'un plan de financement ;
- Réaliser une étude de marché, une étude d'opportunité ;
- Piloter au quotidien la rentabilité et les investissements du laboratoire ;
- Définir la politique générale d'achat du laboratoire et l'adapter selon les commandes (référencement des fournisseurs et négociation des prix, délais de livraison, de règlements, remises,...) ;
- Anticiper et organiser les achats ;
- Organiser et gérer les stocks ;
- Construire les tableaux de bord pour suivre les activités du laboratoire ;
- Définir les indicateurs de gestion propres à l'activité de prothèse dentaire ;
- Analyser l'activité et la rentabilité du laboratoire par praticien ou par secteur activité (ODF, PAPIM, implants, etc.) ;
- Établir le devis du projet prothétique ;
- Établir les coûts de revient des fabrications de chaque type de prothèse, commande en identifiant les différents éléments de coût.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mémoire de gestion

portant sur un projet de création ou de reprise d'un laboratoire de prothèses dentaires, avec soutenance orale.

Gestion du laboratoire prothétique – Étude de cas écrite à partir d'un dossier ressources

Le candidat démontre sa capacité à gérer un laboratoire sur la base d'un projet d'investissement, d'un projet de développement.

RNCP34711BC04 — Définir et organiser la production de prothèses dentaires dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prévoir et sélectionner les moyens nécessaires au fonctionnement du laboratoire en vue de la réalisation de tout type de prothèses dentaires ;
- Assurer la maintenance et la conformité du matériel du laboratoire en parfait état de fonctionnement au regard de la législation et de la sécurité des personnels ;
- Superviser les réalisations prothétiques du laboratoire ou du secteur spécialisé ;
- Gérer, animer les équipes et organiser le travail du laboratoire ;

- Définir la stratégie commerciale et la communication du laboratoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas écrite

Le candidat étudie la faisabilité d'un projet, d'un lancement de produit, d'une manifestation portes ouvertes et ses conséquences sur l'entreprise. Il mobilisera l'ensemble des compétences contenues dans les fonctions d'innovation, commercialisation, organisation du travail et animation d'équipe.

Communiquer en anglais dans son métier – Épreuve orale

Mener une conversation à partir d'un texte technique ou d'une photographie de réalisation prothétique Présenter et négocier l'intervention à effectuer.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le prothésiste dentaire hautement qualifié exerce principalement en entreprise artisanale (entreprise possédant un code NAFA). Il peut également être salarié d'un cabinet dentaire, d'un hôpital ou d'une clinique et travailler en étroite collaboration au sein d'une équipe de chirurgie maxillo faciale ou de traumatologie.

La majorité des laboratoires emploient entre 1 et 3 salariés, mais la profession se concentre progressivement. Les laboratoires de 7 salariés et plus concernent près de 780 entreprises sur les 3.600 du secteur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- prothésiste dentaire, responsable ou chef de laboratoire
- responsable d'un secteur spécialisé
- chef d'entreprise

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier de prothésiste dentaire est un métier réglementé. Pour s'installer le chef d'entreprise doit être titulaire au minimum d'un niveau 3 dans le métier concerné (Décret 98-247 du 2 avril 1998).

Le prothésiste dentaire est assujéti au respect d'un certain nombre de Directives européennes en matière d'hygiène et de traçabilité des matériaux (Directives CE 93/40, 93/42).

L'arrêté du 30 mai 2018 stipule que le prothésiste dentaire émet une déclaration de conformité du dispositif médical sur mesure fabriqué, remise au patient et mentionnant le nom et l'adresse du fabricant ou le nom et l'adresse de son mandataire si le fabricant n'a pas de siège social dans l'UE.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 551
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat (lui-même président du jury général) :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers ;
- le directeur régional, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi ;
- l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui ;
- des formateurs ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au Brevet de maîtrise, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation ;
- le président du jury particulier ;
- les correcteurs.

Le jury particulier est constitué :

- des formateurs du domaine professionnel et du domaine transversal ;
- des artisans.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat (lui-même président du jury général) :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers ;
- le directeur régional, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi ;
- l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui ;
- des formateurs ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au Brevet de maîtrise, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation ;
- le président du jury particulier ;
- les correcteurs.

Le jury particulier est constitué :

- des formateurs du domaine professionnel et du domaine transversal ;
- des artisans.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat (lui-même président du jury général) :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers ;
- le directeur régional, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi ;
- l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui ;
- des formateurs ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au Brevet de maîtrise, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation ;
- le président du jury particulier ;
- les correcteurs.

Le jury particulier est constitué :

- des formateurs du domaine professionnel et du domaine transversal ;
- des artisans.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury VAE présidé par le chef d'entreprise qui exerce une fonction d'arbitrage, doit comporter au moins 4 personnes dont 2 représentants qualifiés de la profession considérée (un chef d'entreprise et un salarié, choisis par le président de la chambre, sur les listes présentées par les organisations professionnelles).

Base légale

Date de décision	29/06/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/06/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	24	0	100 %	—
2017	19	0	100 %	—
2016	19	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1465

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37661

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.artisanat.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34711/>